

6 Société et Culture

Ici et ailleurs

• Mutilation

Le "dentiste de l'horreur" devant la justice

Le procès du Néerlandais Mark Van Nierop, surnommé le "dentiste de l'horreur", s'est ouvert hier au tribunal correctionnel de Nevers (centre), en France. Mutilations, escroqueries, faux en écriture: l'homme est accusé d'avoir mutilé une centaine de patients entre 2008 et 2012. Il encourt dix ans de prison et 150.000 euros (environ 98,25 millions de francs cfa) d'amende. Le procès, très médiatisé, devrait durer jusqu'au 18 mars.

• Glyphosate

L'UE repousse sa décision, peut-être à mai

La Commission européenne a dû reporter hier un vote sur sa proposition de prolonger l'autorisation du glyphosate, une substance active largement utilisée dans les pesticides, et notamment dans le Round Up du groupe Monsanto. Pour cause, la substance est soupçonnée d'être cancérigène, selon des sources concordantes. Toutefois, les avis scientifiques divergent sur ladite substance. Par ailleurs, malgré un avertissement du Centre international pour le cancer (CIRC), une agence de l'OMS, l'EFSA, l'Autorité européenne de sécurité des aliments a estimé "improbable" son risque cancérigène. C'est sur la base de cet avis que la Commission a décidé de proposer un renouvellement pour quinze ans. L'exécutif bruxellois a refusé de formellement confirmer que le vote sur sa proposition, qui avait déclenché un concert de protestations d'ONG et d'eurodéputés, avait été reporté.

• Mode

Des cavalières Chanel dans un salon de couture

"Premier rang seulement": pour une fois, pas de jaloux au défilé Chanel à Paris, les invités étaient tous hier aux premières loges, comme l'incontournable Anna Wintour, pour observer la collection-fléuve aux inspirations cavalières concoctée par Karl Lagerfeld. Un véritable show Chanel du 21e siècle, qui s'y est tenu, avec sa musique, ses stars (Pharrell Williams, Caroline de Monaco, Isabelle Huppert ou encore la rédactrice en chef du Vogue américain, Anna Wintour), ses quelque 2.500 invités et un podium de 750 m à parcourir pour les mannequins. « Je voulais que, pour une fois, tout le monde soit au premier rang. Cela permet de voir les choses de près », explique Karl Lagerfeld à l'AFP. « D'habitude, il y en a qui sont au sixième rang, qui ne voient presque rien. Là, personne ne peut se plaindre! » Pour lui, la collection de prêt-à-porter automne-hiver reflète « une attitude beaucoup plus rue que salon de couture. » Pas de talons hauts en vue, mais des bottes plates: « c'est fait pour marcher, comme dans la chanson de Nancy Sinatra », dit-il en référence au tube de 1966 "These boots are made for walkin'".

Rassemblés par AJT

Journée internationale de la femme, hier
L'égalité des sexes, les femmes y croient

Prissilia MOUSSAVOU
MOUITY

Libreville/Gabon

Hier à Libreville, une série d'exposés portant essentiellement sur des problématiques directement liées à la femme étaient au centre d'une conférence-débat organisée au Conseil économique et social par le ministère de la Prévoyance sociale.

"PLANÈTE 50-50 d'ici 2030 : franchissons ensemble le pas pour l'égalité des sexes". C'est le thème retenu cette année à l'occasion de la Journée internationale de la femme. Un thème évocateur, qui a suscité plusieurs interrogations et débats hier, lors d'une conférence-débat organisée à l'occasion par le ministère de la Santé, de la Prévoyance et de la Solidarité nationale, à l'auditorium du Conseil économique et social (CES). Autour de ce thème, historiens, sociologues, magistrats ont débattu sur des problématiques liées essentiellement à la femme. Parmi les sujets évoqués : la question de la parité entre les genres



Photo : LLIM

Le panel des conférenciers. (photo de droite) L'assistance lors de la conférence-débat organisée à l'occasion de la Journée internationale de la femme, hier.

masculin et féminin, l'évolution du Code pénal qui condamnait abusivement les femmes il y a plusieurs décennies, l'approche genre, la valeur différentielle des sexes, etc. Les débats se sont déroulés en présence de plusieurs personnalités féminines, notamment Mmes Célestine Bâ Oguewa, Nicole Assélé, Angélique Ngoma, etc. Les conférenciers ont reconnu les avancées sur la place qu'occupe désormais la femme aujourd'hui dans notre pays, avant de se pencher sur les difficultés qu'elle rencontre encore. « L'idée entre l'égalité des

sexes n'est pas encore admise dans la société africaine. Il y a des femmes qui dépendent toujours des hommes, des lieux interdits aux femmes... C'est elle qui porte la grossesse. Autant de raisons qui expliquent le handicap et la vulnérabilité des femmes », a fait savoir le professeur Mesmin Noël Soumaho, sociologue. Au-delà des explications sociologiques qui apparaissent comme un frein pour les femmes dans la quête de l'égalité entre les deux sexes, l'instruction des femmes aujourd'hui est une révolution silencieuse pour elles. C'est en comptant sur ses apti-



Photo : P.M.M

tudes intellectuelles que la femme parviendra à franchir le pas pour l'égalité des genres d'ici 2030, comme le laisse entendre le thème de cette édition. En outre, toujours en contextualisant ce thème, les participants ont été éduqués sur les avancées juridiques en ce qui concerne les droits de la femme gabonaise du point de vue conjugal. « Antérieurement, le Code pénal exigeait que l'on tue les femmes prises en flagrant délit d'adultère. En matière successorale, la veuve était toujours la meurtrière de son époux. Aujourd'hui, nous sommes heureuses de constater tous

les changements qui s'opèrent. Avec la dissolution du conseil de famille qui laisse place au conseil successoral, la veuve jouit désormais de l'héritage légué par son défunt mari. Les auteurs d'adultère, d'inceste, d'abandon du foyer conjugal, de harcèlement sexuel sont sanctionnés devant la loi, quel que soit leur sexe », a fait savoir Honorine Nzet Biteghe, juriste. Des réponses ont été apportées aux différentes préoccupations des participantes, notamment celles portant sur la légalisation du mariage coutumier et des inégalités observées dans le monde professionnel et politique.

Décennie de la femme gabonaise 2015-2025/ Atelier de restitution des résultats de la revue documentaire

Que de manquements à corriger !

F.B.E.M

Libreville/Gabon

Organisée du 30 novembre au 2 février derniers, dans le cadre de la consultation nationale sur la Décennie de la femme gabonaise, la revue documentaire a rendu son verdict hier, à la faveur d'un atelier de restitution. Des manquements divers et profonds sur la situation de la femme y ont été relevés.

DRESSER un état des lieux de la condition de la femme gabonaise, et identifier les actions et recommandations pertinentes à mettre en œuvre pour que la Décennie de la femme (2015-2025), décidée en 2015 par le président Ali Bongo Ondimba, les améliore prestement. C'est l'objectif poursuivi par la consultation nationale lancée à cet effet. Elle a, à travers sa première étape, la revue documentaire, présenté ses conclusions hier, à l'hôtel Boulevard de Libreville. C'était à la faveur d'un atelier de restitution de travaux qu'a présidé le 1er vice-Premier ministre Paul Biyoghe Mba, par ailleurs président de la Commission nationale consultative. Il était accompagné de la coordonnatrice résidente du Système des Nations unies, représentant le résident du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), Marie-Evelyne Petrus Barry, de la présidente du Sénat, Lucie Milébou Aubusson,



Photo : F.B.E.M

Les officiels, dont le 1er vice-Premier ministre Paul Biyoghe Mba.

ainsi que des membres du comité de pilotage de la Décennie de la femme gabonaise (DFG). Mais aussi, des centaines de femmes de tous secteurs socioprofessionnels, venues participer à cette messe. Pour rappel, la revue documentaire a consisté à recueillir des données quantitatives sur la base de textes, recensements, enquêtes et rapports d'études disponibles dans les différents départements ministériels et institutions publiques et privées du pays. Quinze sous-comités thématiques ont, tour à tour, présenté les conclusions de leurs travaux, rapportant des manquements variés quant à l'épanouissement total de la femme dans notre pays: de l'insuffisance chronique des femmes à des postes de commandement (0 gouverneur de province, 0 sous-préfet, à titre d'exem-

ple), à la faible présence des filles dans les matières scientifiques, techniques et professionnelles, en passant par la féminisation du VIH Sida (5,8 de prévalence chez les femmes contre 4,2 chez les hommes), la persistance de la violence sous toutes ses formes, l'inégal accès à la propriété foncière, etc. Mais les rapporteurs des sous-comités n'ont pas manqué de relever les efforts des gouvernants tendant à inverser cette situation. Des efforts consentis, entre autres, à travers la ratification des Conventions relatives aux droits de l'Homme, en passant par l'adoption de la stratégie nationale genre en 2009, l'instauration de la Décennie de la femme gabonaise. Ou, plus près de nous, du lancement du programme pour l'Égalité des chances. Les sous-comités ont énoncé, pour finir, des batteries de recommandations à

l'endroit de tous les acteurs concernés, y compris des femmes elles-mêmes, pour une résolution des plus rapides de ces inégalités hommes-femmes au Gabon. L'événement, couplé à la célébration de la Journée internationale de la femme, hier, a permis aux participants d'être en phase avec la thématique retenue : "La parité en 2030 : intensifier le mouvement vers l'égalité des

sexes". Soulignons qu'après cette revue documentaire, la deuxième étape de la consultation nationale sera entamée dans une dizaine de jours. Elle aura la forme d'une enquête nationale, à travers une caravane qui va sillonner l'ensemble des provinces. Ce, avant la remise du document complet au président de la République, en mai prochain.

